



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Note d'information pour les utilisateurs de la ligne téléphonique Cancer info

1. Qui utilise vos données et pourquoi ?

La ligne téléphonique **0 805 123 124**, appelée Cancer Info, est un service d'information dédié aux cancers proposé par l'Institut national du cancer (ci-après dénommé « l'Institut »), en partenariat avec la Ligue contre le cancer.

Dans ce cadre, un traitement de données à caractère personnel est réalisé par l'Institut en exécution de sa mission d'intérêt public prévue à l'article L 1415-2 alinéa 3 du code de la santé publique. En effet, l'Institut, chargé de coordonner les actions de lutte contre le cancer, a notamment la mission d'informer les professionnels et le public sur l'ensemble des problèmes relatifs au cancer.

Cette ligne téléphonique a une triple mission :

Informier → Délivrer une information claire, précise, validée et actualisée sur les cancers, dans le champ médical, social et juridique.

Orienter → Permettre de se repérer dans le système sanitaire et social et de faire valoir ses droits.

Accompagner → Proposer une écoute empathique.

Pour remplir cette mission, l'Institut fait appel à un prestataire chargé de répondre aux appels téléphoniques (ci-après dénommé « le prestataire »).

2. Quelles données personnelles ?

Les données d'identification suivantes sont collectées lors l'appel téléphonique :

- département,
- tranche d'âge,
- profil de l'appelant (patient, proche, grand public, professionnel),
- type de cancer,
- le cas échéant, enregistrement de l'appel pour l'évaluation de la qualité du service,

- nom, prénom et adresse postale - uniquement pour l'acheminement de documentation sur demande de la personne - et ce, directement sur l'outil de commande en ligne du site de l'Institut.

Comme l'y autorise l'article 9.2 i) du Règlement général sur la protection des données, le prestataire peut être amené à collecter des informations sur l'état de santé d'un appelant lorsqu'il s'identifie comme une personne malade.

3. Qui a accès à vos données ?

- Le prestataire de l'Institut en sa qualité de sous-traitant au sens du Règlement général sur la protection des données a accès à vos données. Il utilise les données transmises et met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles pour protéger vos données. Cette utilisation est encadrée contractuellement.
- L'Institut se réserve également un droit d'accès aux bases de données du prestataire. Ce droit d'accès ne s'exerce toutefois pas de façon permanente, mais sur demande spécifique de l'Institut.

4. Quelle durée de conservation des données ?

Les données collectées sont conservées 3 mois maximum après la date de l'appel. Les données sont ensuite supprimées par le prestataire.

5. Quels sont vos droits ?

Conformément au Règlement général sur la protection des données et à la loi informatique et libertés modifiée, chaque appelant dispose d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'effacement qu'il peut exercer en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@institutcancer.fr

L'appelant dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés sur son site web <https://www.cnil.fr/fr> s'il estime, après avoir contacté l'Institut, que ses droits ne sont pas respectés.